

MINEURE ACTION PUBLIQUE

Informations générales

Établissement opérateur : ENS-PSL, en partenariat avec l'INSP.

Nom du responsable de la mention : Thomas BREDA (ENS - PSL)

Nombre d'étudiants recrutés par an : 60

Conditions d'inscription : être inscrit dans un établissement de PSL, en niveau master ou doctorat

Type de diplôme : Certificat

Présentation générale

La Mineure « Action Publique » de PSL est un projet porté par l'ENS qui a été lancé en septembre 2024. Cette Mineure à l'interface entre sciences et politiques publiques a pour but d'accompagner pendant deux ans des étudiants de niveau master ou doctorat formés par la recherche vers des postes opérationnels de la fonction publique. Elle est validable par des étudiants de niveau master et de doctorat de PSL, à côté de leur cursus principal.

Public visé

La Mineure Action Publique est ouverte pour un effectif d'une soixantaine d'étudiants. Elle est accessible aux étudiants de niveau master et de doctorat inscrits dans les établissements de PSL. Elle est suivie en complément de leur cursus principal. Il n'y a pas de prérequis disciplinaire pour s'inscrire à la Mineure Action Publique. Chaque professeur pourra néanmoins fixer des prérequis pour son cours.

Cette Mineure est pensée pour des étudiants inscrits dans un cursus principal de recherche, en sciences notamment. Elle peut intéresser des étudiants qui souhaitent intégrer la fonction publique sans passer de concours, les étudiants qui souhaitent se diriger vers la recherche dans le domaine des politiques publiques. Elle peut encore intéresser ceux qui souhaitent préparer les concours de la fonction publique, comme le concours INSP docteur, les grands corps (Mines, IPEF, etc.) ou encore l'INSEE – NB : la Mineure Action publique n'est aucunement requise pour candidater à la Prépa INSP de Paris 1 – ENS.

La Mineure sera ouverte à des étudiants internationaux, pour qui un niveau B2 en français est requis.

Objectifs pédagogiques

La Mineure Action Publique vise plusieurs objectifs pédagogiques :

- 1) Permettre aux étudiants de se préparer à un recrutement dans la fonction publique après leur master ou leur doctorat en leur apportant des connaissances fondamentales sur la fonction publique : fonctionnement technique de l'Etat, de la gestion publique, rédaction de notes de synthèse, etc.
- 2) Accompagner l'insertion professionnelle dans la fonction publique d'étudiants qui pourront mettre à profit leur formation par la recherche. Cela passe par la consolidation de leur expertise disciplinaire (méthodologies, problématiques, etc.) et de leurs connaissances des

résultats des recherches dans un domaine donné des politiques publiques : santé, environnement, éducation, etc.

3) Développer les compétences techniques nécessaires pour la conception/mise en œuvre/évaluation des politiques publiques, en valorisant les méthodes développées par la recherche.

Obligations de scolarité pour valider la mineure / structuration de la mineure

La Mineure Action publique équivaut à un total de 30 crédits ECTS à valider sur deux ans. Les étudiants devront choisir une des cinq spécialisations thématiques : environnement, santé, éducation, travail, innovation et politiques industrielles.

La Mineure a pour but de développer des compétences qui leur donneront de bonnes chances d'être recrutés dans les administrations. Elle sera composée de trois types de cours :

1. Bloc fondamental (9 ECTS), en partenariat avec l'INSP. Il a pour but de donner aux étudiants des compétences et connaissances fondamentales sur le fonctionnement de la fonction publique, avec des cours de Droit public, Droit européen, finances publiques et déontologie. Ce bloc comprend également une PSL week (fin novembre) d'introduction à l'étude des politiques publiques ainsi que des conférences d'évaluation des politiques publiques, données par des intervenants de l'Institut des Politiques publiques.

2. Spécialisation thématique (15 ECTS) : la mineure proposera un ensemble de cours relevant de domaines spécifiques des politiques publiques. Les 5 premiers domaines de politiques publiques qui font l'objet d'une spécialisation dans la mineure sont :

Travail ; Environnement-climat ; Santé ; Education ; Innovation et politiques industrielles. Dans chaque thématique seront rassemblés des cours existants à l'ENS et dans d'autres établissements de PSL (Dauphine, Mines notamment), et des cours créés spécifiquement dans le cadre de la Mineure.

3. Cours électifs (2 cours). Il s'agit d'enseignements disciplinaires mais pas thématiques (par exemple : sociologie, économie des politiques publiques, Droit) choisis dans l'offre des différents établissements de PSL. Ils ont pour but de donner des connaissances générales et méthodologiques sur le fonctionnement de l'Action publique.

Pour la validation de la Mineure, un stage dans une administration publique est obligatoire.

La Mineure pourra comprendre des cours en langue étrangère.

Le catalogue des cours de 2026-2027 est en cours de finalisation.

EVALUATION

- La validation de la Mineure se fait par validation d'un total de 30 ECTS.

- La modalité de validation des cours sera décidée par les enseignants. Des modes de validation possibles pourront être la rédaction de notes de synthèses, comme dans l'administration, ou de policy briefs, qui synthétisent les résultats d'une recherche pour éclairer la décision dans le domaine des politiques publiques.

- Un stage en administration est requis pour la validation de la Mineure

MODALITES PRATIQUES

Responsable académique de la mineure : Thomas Breda, professeur attaché au département d'économie

Inscription : les étudiants doivent candidater et s'inscrire dans la Mineure Action Publique



pour la valider, à la différence des autres Mineures de PSL

Admission : examen du dossier et entretien

Calendrier : recrutement de juin à début septembre ; cours jusqu'en mai

Tarif : gratuit pour les étudiants de l'Université PSL